

Sur la DISP Grand Est, le constat est unanime depuis de nombreux mois : nos collègues secrétaires en SPIP sont de moins en moins nombreux.ses et rien n'est fait pour réagir coté directions qui dans le même temps se sont largement dotées coté sièges.

Le sous-effectif se démultiplie sur de nombreuses antennes et épouse les agents en poste qui ne voient aucune solution arriver, ne serait-ce qu'à moyen terme.

Les disparités sont criantes ; elles accentuent et pénalisent les organisations de service : pour la CGT IP le poste de secrétariat est essentiel à la vie d'un service et bien trop souvent négligé. Alors que leur absence place les services dans des états critiques, les préjugés persistent : « vous savez faire c'est du secrétariat » or en réalité leurs missions sont aussi spécifiques que pour les autres personnels et personne ne sait tenir leur poste !

Dès qu'ils sont absents, leurs tâches sont alors confiées à d'autres personnels : soit via l'intérim de secrétariats déjà chargés, soit le transfert de missions sur les CPIP (accueil téléphonique et physique) et les DPIP (prises en charge des mesures) dans l'indifférence générale et au détriment des missions propres de ces mêmes personnels : surcharge de travail, moins d'entretiens et d'écrits, moins d'animation, d'organisation des services ou d'entretien du partenariat...

Pire, l'arrivée de PRISME accentue le caractère incontournable de leur fonction puisque certaines tâches ne sont plus transférables, comme l'ouverture d'un entretien entrant ou d'un ACC, et surtout toute action prend plus de temps. Sans compter la tenue de nombreux tableaux complémentaires de suivi et de stats car les applicatifs métiers sont misérables en la matière.



Adobe Stock | #9955456

L'absence de secrétariat touche toute la chaîne de prise en charge du public, ne serait-ce que parce qu'il constitue le point d'entrée du service et donc le premier point d'information.

Fin connaisseur des procédures et des différents interlocuteurs institutionnels, le secrétariat sait apprécier une urgence ou une situation sensible.

Maillage essentiel des SPIP, c'est le « cœur » du service qui reçoit et dispatche des informations multiples et assure ainsi la continuité du service via le relais sur les permanences notamment.

Comme rien ne vaut la réalité, voici quelques illustrations :

- Antenne de Nancy : secrétariat du milieu fermé découvert depuis fin février 2025, mise à disposition d'une secrétaire du milieu ouvert en septembre, soit 7 mois plus tard, ce qui laisse les secrétaires du MO à 2 personnels effectifs sur 4 postes fléchés pour 3000 mesures !
- Antenne de Colmar : Le secrétariat est tenu par une seule AA à tps partiel pour assurer le milieu ouvert et la SAS alors que le siège est doté de 150 % par rapport à l'effectif de référence. La mise à disposition ponctuelle de personnels administratifs du siège et l'arrivée d'un réserviste pour le mois de décembre ne suffiront pas à combler le sous-effectif.

Rappelons que depuis mars 2024, une SAS a ouverte avec un QSL dont les places vont être doublées sans que ne soit prévu la dotation d'un AA au niveau du SPIP !

Ainsi l'antenne est fermée deux demi-journées par semaine alors que le siège est pourvu en AA.

➤ Antenne de Strasbourg : depuis deux ans, les arrêts maladie se succèdent en MO entraînant une spirale bien connue : retours en mi-temps thérapeutique, épuisement, et un secrétariat qui se délite un peu plus chaque mois. En juin, le constat tombe : à partir de l'été, il ne restera qu'une seule AA, après le départ de deux titulaires et un arrêt maladie prolongé. Le point culminant est atteint fin octobre 2025 jusqu'à début décembre : la dernière titulaire encore en poste a été placée en arrêt maladie pendant un mois. Dès lors, il n'y avait plus personne au PMO pour assurer le secrétariat. La direction sacrifie la formation de l'apprenti, réduit à faire exclusivement de l'accueil. On déshabille le PMF et le siège pour permettre aux PA de bricoler des remplacements ponctuels. Et, après avoir quémandé auprès de la DISP, on obtient le renouvellement d'une réserviste... quelques jours par mois.

Pourtant dès le début de l'été la CGT IP avait proposé un réaménagement en mode dégradé : (redirection des mails, fermeture les après-midis, adaptation temporaire...) mais a essuyé un refus. La direction a clairement choisi une organisation exsangue, des personnels vulnérabilisés, des solutions bricolées : tout était prévisible, et pourtant tout s'est produit.

La CGT IP exige un retour aux effectifs de référence : les postes de secrétaires DDSE n'existent pas, ils détournent des postes sur les sièges sur le dos des antennes !

La CGT dénonce les directions qui trouvent les moyens de recruter un agent de sécurité d'une entreprise privée en pleine débâcle budgétaire ! Les besoins se situent clairement sur les postes opérationnels, pas sur l'affichage !

Jusqu'où compte aller l'administration pour dégrader encore plus les conditions de travail et placer ses agents en insécurité juridique et psychologique permanente ?

Sans parler de l'injustice indemnitaire qui touche les AA depuis trop longtemps : les postes de secrétaire sur les antennes des SPIP sont majoritairement tenus par des femmes dont les



compétences et l'adaptabilité n'est plus à démontrer. Pourtant la reconnaissance indiciaire n'est pas à la hauteur.

Il est plus que temps d'appliquer les mesures égalitaires envers le corps des adjoints administratifs et de revaloriser la fonction d'accueil et de secrétariat en SPIP.

⦿ La CGT IP exige des directions des SPIP concernés des mesures rapides d'organisation des services qui soulagent les personnels encore présents et ne reposent pas sur les autres fonctions : fermeture téléphonique de l'accueil, temps dédié sans téléphone, priorisation des tâches...

⦿ La CGT IP requiert que la DISP établisse un état des lieux des postes manquants et priorise le recrutement de ces personnels par tout moyen dès la publication de la mobilité.